

COMMISSION DES JEUNES

Procès Verbal n°11 du 21 octobre 2025

REUNION SPECIFIQUE U11

Présents : Mme LECOMTE - MM. DENIAU – POINCET - RAMBAUD.

PARTICIPATION PHASE 1

1) 8 rencontres enregistrées pour chaque équipe.

- NIVEAU 1 : POULES A et B.
- NIVEAU 2 : POULES A et D.
- NIVEAU 3 : POULE D.

2) 8 rencontres enregistrées pour certaines équipes et 7 pour d'autres.

- NIVEAU 2 : POULE B.

3) 8 rencontres enregistrées pour certaines équipes et de 4 à 7 pour d'autres.

- NIVEAU 2 : POULE C.
- NIVEAU 3 : POULES A, B et C.

OUTIL FAL (Foot Animation Loisir)

La quasi-totalité des feuilles de plateau a été transmise au district. Certes quelques relances ont été nécessaires mais il faut souligner le sérieux des clubs.

A ce jour, malgré les relances, il ne manque que les documents de deux plateaux concernant un seul et même club. Il sera fait application du règlement envers ledit club.

REFONTE DES NIVEAUX

S'agissant d'animation, et non de championnat, il n'y a pas x montées et X descentes par poule. Il est tenu compte des écarts positifs ou négatifs à l'intérieur d'une même poule puis par rapport à l'ensemble des poules sur un même niveau pour le lissage.

ENGAGEMENTS – RETRAITS

Rajouts :

- GJ ETSO (3)
- Entente USPM-STE EANNE (4).
- AIGONDIGNE FC (1)
- RC PARTHENAY VIENNAY (3)



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES

Page 2
sur 2

COMMISSION DES JEUNES

Procès Verbal n°11 du 21 octobre 2025

Retrait :

- INTERBOCAGE FC (2)

COMPOSITION DES NIVEAUX – PHASE 2

NIVEAU 1 : 2 poules de 12 équipes.

NIVEAU 2 : 3 poules de 12 équipes.

NIVEAU 3 : 2 poules de 10 équipes, 1 poule de 12 équipes et 1 poule de 9 équipes.

CHALLENGE FETIS LAHITTE FUTSAL

Un courriel a été transmis aux clubs pour confirmer la reconduction du challenge FETIS LAHITTE et relancer ceux-ci au sujet de la réservation des salles.

Le Président
Alexandre RAMBAUD

Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU